

des peines d'emprisonnement à vie, et seulement 27 qui purgent des peines de plus de cinq ans. Les touristes américains en visite en Nouvelle-Zélande s'étonnent de pouvoir marcher dans les rues des villes, à toute heure du jour et de la nuit, sans être attaqués ou volés. La Nouvelle-Zélande a de la chance, elle est séparée des États-Unis par l'immense océan Pacifique. Le Canada a moins de chance: il est le voisin du pays à la plus forte criminalité au monde—le pays où l'on compte le plus d'armes à feu.

Le pouvoir meurtrier de l'arme à feu a quelque chose de terrifiant. Les gens le craignent et en sont tout à la fois fascinés. Sur notre continent, l'arme à feu est devenue un aspect de notre mode de vie. Lors d'une récente grève aux États-Unis, certains camionneurs n'ont pas hésité à se servir de carabines de gros calibre pour blesser ou tuer d'autres camionneurs qui n'étaient pas d'accord avec eux. Ce n'était pas des criminels comme on l'entend habituellement; ils se considèrent comme des citoyens respectables, mais ils ont voulu montrer qu'il était possible de faire entendre leurs revendications en faisant appel au pouvoir du fusil. Et bien des jeunes, qui croient être les plus démunis, souhaitent avoir un fusil pour exiger satisfaction. Il n'y a aucun doute que la culture du fusil est liée à la dévalorisation de la vie.

● (1530)

Le Sénat a la réputation d'être un endroit où les choses se font de façon réfléchie, où le Parlement examine les mesures législatives de façon plus approfondie. Je propose qu'il jette un premier coup d'œil sur le crime et en fasse une étude exhaustive de même que de ses causes au Canada. Lorsque je propose que le Sénat institue un comité chargé d'étudier les causes du crime et d'en exposer les origines, je ne parle pas d'un comité qui prendrait deux ou trois ans pour en faire l'étude et coûterait un demi-million de dollars. Bien sûr, ce ne sera qu'une discussion de nature abstraite. Les choses importantes, en général, commencent par des discussions de ce genre.

On devrait savoir que notre système pénal est un échec complet et que le châtement n'est pas la solution. Il y aura toujours des crimes, mais si nous réussissons à soigner dès son jeune âge tendre, avant sa puberté, l'enfant qui souffre de troubles émotifs, le taux de crimes diminuera. Bon nombre de ces individus ne deviendront jamais des citoyens de premier ordre mais ils apprendront à vivre dans le respect de la loi.

Notre régime pénal a fait l'objet de nombreuses enquêtes depuis 25 ans, mais le nombre de crimes a augmenté au lieu de diminuer. Nous avons eu la preuve que la peine de mort n'avait aucun effet dissuasif et que les emprisonnements de longue durée n'amélioreraient pas les criminels. Personne ne propose de supprimer les prisons du jour au lendemain car certains détenus ne devraient pas pouvoir circuler librement au sein de la société. On pourrait supprimer progressivement ces institutions sur une ou deux générations et adopter progressivement un meilleur régime. Il est plus facile de remettre dans le droit chemin, avant la puberté, dix jeunes gens ayant des tendances au crime qu'un seul adulte. Renvoyez les jeunes criminels à l'école.

Si le Sénat entreprend une telle enquête, qu'il oublie les avocats, les juges et les policiers. Consultons des psychologues, des ethnologues et des anthropologues. Ils comprennent le comportement de l'homme, passé et présent. Invitons à comparaître quelques ex-détenus qui ont bien tourné. Ils savent tout du crime.

Je tiens à parler d'un criminel réhabilité. Le sénateur Greene en a parlé jeudi dernier. En 1924, les États-Unis avaient été horrifiés de l'affreux meurtre commis à Chicago par Loeb et Leopold. Deux jeunes et riches étudiants universitaires, ayant tous deux un quotient intellectuel élevé, projetèrent et commirent un meurtre à sensation. Ils assassinèrent un jeune camarade. Clarence Darrow assura leur défense au cours du procès. C'était non seulement un habile avocat au criminel mais c'était également un excellent psychologue. Quiconque voudrait apprendre de Darrow comment l'on devient criminel n'aurait qu'à lire son plaidoyer au jury.

Ils furent déclarés coupables et condamnés à l'emprisonnement à vie. L'un refusa de se soumettre à la routine de la prison et fut abattu par un compagnon de prison. L'autre décida de se réadapter. Il respecta toutes les règles de la prison, et après bien des années et bien des efforts, il fut libéré sur parole. Une nouvelle carrière commença alors pour lui. Il se rendit à Puerto Rico où, pendant dix ans, il occupa d'abord un poste de technicien en radiologie et plus tard, celui de travailleur social à l'hôpital Castaner. A 55 ans, il reprit ses études et obtint une maîtrise en travail social. Diplômé, il fit un stage de quatre ans comme associé à la recherche et directeur de projets au ministère de la Santé. Il passa un an comme sociologue-conseil auprès de la direction de la rénovation urbaine et de l'administration du logement pour ensuite devenir associé de recherche principale de l'école de médecine de l'université.

Des milliers de détenus dans nos pénitenciers ne devraient pas s'y trouver, et ne s'y trouveraient pas si leurs problèmes avaient été décelés et traités dès leur enfance.

Au début du siècle, on appelait les malades mentaux des fous, et les institutions qui les hébergeaient, des asiles. Les détenus étaient internés par un magistrat et étaient escortés jusqu'à l'asile par un agent de police. L'asile n'était ni mieux ni pire que la prison, et les internés s'en sauvaient à la première occasion. Les choses ont changé depuis. Il existe un rapport entre ceux qui donnent une aide psychiatrique et ceux qui en ont besoin. Bien des gens parlent aussi librement aux réunions mondaines de leurs psychiatres que de leur régime amaigrissant et de leur horoscope. Les malades mentaux font maintenant partie de la famille humaine.

Si le jeune délinquant est renvoyé à l'école sous bonne surveillance et si les relations enseignant-élève en classe et à l'atelier sont bonnes, il peut acquérir un meilleur sens des valeurs. Bien des malades qui se font soigner pour leurs troubles émotifs resteront en rapport avec les cliniques pour les malades mentaux et recourront à celles-ci en cas de besoin. Il se peut qu'un jour, un jeune demande spontanément de l'aide à une clinique lorsqu'il se sentira tellement frustré qu'il risquerait d'enfreindre la loi. Comment la société peut-elle établir le lien entre la délinquance, la criminalité et les maladies mentales? C'est là le problème. Toute cette question relève du vaste domaine de la santé mentale. Il y a moins d'un siècle, on appelait «légions des damnés» les personnes enfermées dans les pénitenciers et dans les asiles. Il faut tout d'abord mieux connaître le crime et ses causes.

Le docteur Carl Menninger a décrit le rôle de Lee Oswald dans l'assassinat du président Kennedy en ces termes: «Des sommités reconnues ont solennellement accumulé des foules de preuves pour dire qu'il a accompli cet acte dément et que lui seul est coupable. Notre rôle est rarement mentionné, sinon pas du tout.» Puis il ajoute: